



# INFORMATIONS MUNICIPALES - EN BREF...

N° 01/2013

## Urgences :

SAMU : 15  
Médecin de garde : 03 88 11 69 00  
Pompiers : 18 **ou** 112  
Gendarmerie : 17 **ou** 03 88 58 29 80

## Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale  
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00

Fax : 03.88.58.28.18

mairie.bootzheim@evc.net  
<http://www.bootzheim.fr>

## Ouverture du secrétariat :

Lundi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h 15h - 18h
Vendredi	15h - 18h

## **AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE**

### **SUPPRESSION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013**

A compter du 1er janvier 2013, les mairies n'auront plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union Européenne, passeport hors Union Européenne).

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site Internet du ministère des affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

Cependant, pour assurer la protection des mineurs, une procédure judiciaire et une procédure administrative réservée aux cas d'urgence sont renforcées.

**Plus d'informations :** <http://www.interieur.gouv.fr/a-votre-service/Mes-demarches/Famille/Protection-des-personnes>  
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

**POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, N'HÉSITÉZ PAS À VOUS ADRESSER EN MAIRIE AUX HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE.**

## **ELECTIONS**

### **SCRUTIN 2013 - RÉFÉRENDUM « CONSEIL UNIQUE D'ALSACE »**

Le **7 avril** 2013, les électeurs alsaciens seront convoqués aux urnes pour dire s'ils veulent (ou non) la fusion de la Région et des deux Départements. S'ils disent « oui », ils voteront dès les élections (régionales et cantonales) de 2015 pour désigner les élus d'une seule assemblée, avec un seul conseil exécutif et un seul budget.

Les personnes qui ont sollicité leur inscription sur la liste électorale au cours de l'année 2012 seront destinataires de leur carte d'électeur en mars 2013.

## **COLLECTE DES VIEUX PAPIERS CARTONS**

Les enfants de l'école organisent le ramassage de vos vieux papiers et cartons le :

**MERCREDI 13 FÉVRIER 2013**



Déposez vos paquets ficelés devant votre porte dès 8 h du matin. Pour faciliter la tâche aux jeunes scolaires, évitez les paquets trop lourds ou mal ficelés.

La benne est mise à disposition sur le parking de la mairie pour les cartons trop encombrants.

Cette opération de collecte est subventionnée par le SMICTOM d'Alsace Centrale à hauteur de 16 €/tonne. La subvention est versée à la coopérative scolaire de l'École de BOOTZHEIM.

## **PENSEZ A DENEIGER VOS TROTTOIRS**

Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. Les facteurs distribuent votre courrier 6 jours sur 7, et, durant les intempéries hivernales, leur mission est rendue difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés.

Enfin, pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier ou de la sciure de bois.

## **PANNEAUX D'AFFICHAGE**

- CR séance Conseil Municipal du 05/12/12 ;
- CR séance Conseil de Communauté (CCRM) du 19/12/12 ;
- Manifestations février 2013

## **DISPONIBLES À LA MAIRIE / SITE INTERNET**

- CR de la séance du Conseil Municipal du 05/12/12 ;
- CR séance Conseil de Communauté (CCRM) du 19/12/12 ;
- Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bootzheim

**PROPRETE - DEJECTIONS CANINES**

Chaque année, les jolis canidés domestiques laissent sur les trottoirs et dans les espaces verts de la commune des traces malodorantes de leur passage : des déjections. En clair, des crottes ...

Contrairement à ce que certains peuvent penser, elles ne sont pas de l'engrais. Pensez aux employés entretenant les espaces verts, victimes des crottes de chiens. Pensez aux enfants qui peuvent ramasser ces déjections en se promenant dans la rue ou tout autre endroit où les chiens "se lâchent" ... Responsables de glissades voire de chutes pouvant occasionner des blessures, les déjections peuvent de plus être nocives pour l'Homme car elles regorgent de parasites. Elles contribuent à la dégradation du cadre de vie (espaces publics, aires de jeux pour enfants) et de la relation entre les possesseurs et les non-possesseurs de chien.

*Respectez vos voisins, ramassez !*

Si un petit accident survient, pas de panique.

- ⇒ Sortez le sac plastique que vous aurez pris soin d'emporter avec vous...
- ⇒ Placez votre main dans le sac
- ⇒ Ramassez la crotte
- ⇒ Retournez le sac sur lui-même, comme un gant
- ⇒ Faites un nœud et jetez le tout dans une poubelle...

Vous voyez, ce n'est pas si compliqué.

*Alors n'oubliez pas : un peu d'attention, de la patience,  
une bonne dose d'encouragements, un brin de fermeté et l'affaire est dans le sac !*

**CHIENS/CHATS - DIVAGATION**

La municipalité fait appel au sens civique et à la discipline de ses habitants : depuis quelque temps des chiens et/ou des chats errants divaguent dans les rues ainsi que dans les propriétés privées et ne se privent pas de déposer leurs déjections. Nous vous rappelons que **la divagation des animaux** (chiens, chats) sur la voie publique est interdite.

Il est utile de rappeler que les propriétaires des animaux en errance s'exposent à des amendes ainsi qu'à une mise en fourrière.

*Votre animal de compagnie tenez-le en laisse  
et ne le laissez pas se promener librement dans le village ou ailleurs*

**LE NOUVEAU CYCLE DE CONFÉRENCES/DÉBATS DE LA CCRM**

- ⇒ à la salle des fêtes de MARCKOLSHEIM, le vendredi 25 janvier 2013,  
avec pour thème : « **RESTER ZEN EN PRATIQUANT UN ART MARTIAL** »,  
animée par REN JUNMIN
- ⇒ à la Maison des Associations de Hilsenheim, le mardi 12 février 2013,  
avec pour thème : « **CONFORT THERMIQUE ET ECONOMIES D'ÉNERGIE DU LOGEMENT : PAR OÙ COMMENCER ?** »,  
animée par ALEX DEVEAUX, Espace INFO-ÉNERGIE
- ⇒ à la salle des fêtes de SCHWOBSHEIM, le mardi 12 mars 2013,  
avec pour thème : « **LE THE : SES COULEURS, SES SAVEURS, SES BIENFAITS POUR LA SANTÉ** »,  
animée par ARLETTE ROHMER

**ABRAPA - SERVICE À LA PERSONNE**

Depuis près de 50 ans, l'ABRAPA est la plus ancienne et la plus importante Association à but non lucratif d'Aide et Services à la Personne du Bas-Rhin.

Parce qu'il est important de prendre plus de temps pour soi, pour profiter des siens ou encore pour vivre plus longtemps à domicile, l'ABRAPA vous propose une gamme complète de services pour VOUS ET VOS PROCHES, VOTRE MAISON et VOTRE SOLUTION HÉBERGEMENT. Du simple ménage à l'aide aux actes essentiels, des activités de loisirs à l'hébergement en maison de retraite médicalisée, chacun trouvera au sein de l'ABRAPA un accueil chaleureux et une réponse professionnelle.

Parce que le respect de vos choix et la compréhension de votre situation sont notre première préoccupation, nous nous engageons à vous offrir une solution personnalisée.

**Coordonnées :** ABRAPA—Antenne de Sélestat  
6 route de Bergheim - Allée Alfred Kastler - 67600 SELESTAT  
03 88 92 08 82 - [ssiad.selestat@abrapa.asso.fr](mailto:ssiad.selestat@abrapa.asso.fr)